BARÈME HONORAIRES

Vente bien d'habitation

	Prix net vendeur			Honoraires TTC
De	0€	à	150 000€	8,00%
De	150 001€	à	250 000€	7,00%
De	250 001€	à	350 000€	6,00%
De	350 001€	à	500 000€	5,00%
A	partir	de	500 001€	4,00%

Autres types de biens

Terrains, Murs et fonds commerciaux, parking	10,00%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf dans les cas suivants où ils pourraient être à la charge du vendeur selon la spécificité de l'affaire en cours : mandat de recherche, succession, montage financier complèxe.

Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur.

Conditions générales de vente :

Les honoraires sont exprimés TTC, au taux de TVA en vigueur au lieu de situation du bien mis en vente .

Ce barème d'honoraires mentionne les tarifs maximums pratiqués par STUWA suivant arrêté du 26/01/2022 modifiant l'arrêté du 10/01/2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

En cas de délégation de mandat consentie par un autre professionnel de l'immobilier (agence immobilière, promoteur immobilier pour les biens neufs en cas de VEFA...), le barème applicable est celui du professionnel titulaire du mandat initial.

Les honoraires sont dus, s'agissant de la vente immobilière qu'une fois la vente définitivement conclue et l'acte authentique signé..

Barème applicable au 15/04/2025

Document non contractuel, modifiable sans préavis.

STUWA immobilier- 20 rue du Dr Albert Schweitzer 6750 Val de Moder- Titulaire de la carte de Transaction n°CPI67012025000000025 délivrée par la CCI de Alsace Eurométropole - SIRET 94143191800015